



## Communiqué des syndicats du Ministère du Travail

### ***Après la rencontre décevante avec le Directeur de Cabinet du Ministère, les syndicats en lutte refusent de siéger au CTM du 4 juillet.***

#### **Déclaration intersyndicale du 3 juillet 2017 :**

« Monsieur le Directeur des Ressources Humaines,

*Suite à la rencontre du jeudi 29 juin avec le Directeur de cabinet de Madame la Ministre du travail, les organisations syndicales vous informent qu'elles ne participeront pas au CTM du 4 juillet 2017.*

*En effet, cette réunion est loin d'avoir répondu aux attentes et aux revendications des personnels portées par nos organisations syndicales, et ne fait que renforcer leurs inquiétudes sur le devenir des services et celui de nos missions.*

*L'ensemble des organisations syndicales du ministère est aujourd'hui mobilisé pour que cesse la baisse drastique des effectifs en obtenant : le gel immédiat des suppressions de postes et l'arrêt des réorganisations programmées pour les absorber. Un plan de recrutement d'agents fonctionnaires, toutes catégories confondues à hauteur des besoins des services doit être mis œuvre afin que toutes les missions du ministère soient menées à bien. Ce plan de recrutement doit intégrer impérativement l'analyse de la pyramide des âges inquiétante pour nos services au regard des départs en retraite.*

*Or, non seulement la réponse de Monsieur le Directeur de Cabinet, à l'identique de ses prédécesseurs, renvoie au nécessaire équilibre des comptes publics [avec un petit couplet sur l'endettement financier qui met à mal la souveraineté de la France], il nous déclare être dans l'incapacité de nous apporter des réponses, mais de surcroît, nous informe que de nouvelles réformes pour nos services seront mises en œuvre : ainsi, les DIRECCTE doivent encore évoluer (dans le sens de rassurer les partenaires sociaux et faire baisser les dépenses publiques – comme pour les procédures d'homologation) et les services de contrôle seront réorientés vers le conseil.*

*Enfin, Monsieur le Directeur de Cabinet, après nous avoir écoutés pendant 1h30, nous dit : « Faites- moi parvenir une liste de revendications, de préférence commune, et je m'engage à répondre à toutes, mêmes s'il y en a 50 !! ». Monsieur le Directeur de Cabinet nous a-t-il écoutés ?*

*Nos revendications ont été portées à la connaissance de Madame La Ministre lors du dépôt du préavis de grève comme suit :*

- *arrêt des suppressions de postes en administration centrale et en services déconcentrés ;*
- *mise à la vacance nationale de tous les postes non pourvus ;*
- *recrutement statutaire pour pourvoir tous les postes vacants et augmentation des effectifs, notamment de catégorie B et C, pour rattraper les baisses d'effectifs des années passées ;*
- *aucune suppression de section d'inspection du travail ;*
- *maintien de services de renseignements, gratuits, de proximité avec accueil physique, non au numéro unique ;*
- *retrait du projet « 3MO » ou « comment gérer la pénurie ... » ;*
- *maintien de tous les sites et de toutes les missions dans les unités départementales ;*
- *aucune fermeture de service (SRC – FSE) dans les anciennes capitales régionales ;*
- *aucun transfert d'effectifs dans le cadre des délégations de compétences aux régions dans le cadre de la loi NOTRe.*

***Nous attendons de Madame La Ministre de vraies réponses sur ces revendications que nous portons tous ensemble et attendons qu'un dialogue social sur ces revendications s'engage ».***